



Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : POITIERS

Établissement : Université de la Rochelle

Demande n° S3LP120002258

Dénomination nationale : Energie et génie climatique

Spécialité : Gestion de chantier et sécurité en génie climatique

Présentation de la spécialité

L'objectif de la spécialité est de former des techniciens gestionnaires capables d'assurer la totalité de la conduite des travaux en génie climatique ; ce qui sous-entend l'établissement du budget prévisionnel, le suivi technique et financier des chantiers, la gestion des besoins en main d'œuvre, des stocks, et des commandes, tout en prenant en compte le cadre réglementaire du Plan particulier de sécurité et de protection de la santé (P.P.S.P.S), la démarche qualité et le management environnemental. Les métiers visés sont ceux de : chef de chantier, conducteur de travaux, chargé d'études techniques.

Cette formation, ouverte en 2005, associe les capacités et complémentarités pédagogiques de la Faculté des sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur, porteur du projet, et du lycée A. Kastler de la Roche-sur-Yon. La formation proposée contribue à combler une niche vacante de l'offre déjà bien étayée de l'Université de la Rochelle dans le domaine de l'ingénierie du bâtiment avec un DUT, une licence, un master et quatre autres licences professionnelles. Le dossier ne positionne pas la licence dans l'offre de formation régionale et nationale.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	14
Taux de réussite	98 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	97 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	28 %
Pourcentage de diplômés en emploi (enquêtes nationales, promotion 2006)	100 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation proposée vise à combler un manque de personnel qualifié, dans un domaine devenu prioritaire par l'évolution des contraintes énergéico-environnementales et des engagements récemment pris par l'Etat. Elle s'inscrit parfaitement dans le contexte environnemental, énergétique et économique actuel.

Les indicateurs de performance montrent que les objectifs de la spécialité sont globalement atteints, mais ils laissent l'impression d'une formation qui n'a pas encore atteint son rythme de croisière et son fonctionnement optimal.



Les effectifs ne sont pas encore stabilisés et fluctuent entre onze et vingt-quatre étudiants. Malgré la mise en place de modules de remise à niveau pour accueillir différents publics, et la création de passerelles avec des filières générales, l'attractivité n'est pas au rendez-vous et le taux de pression reste faible (entre 2 % et 3 %). Les étudiants recrutés proviennent essentiellement de BTS, ce qui nuit aux échanges d'expériences et de connaissances entre étudiants.

L'insertion professionnelle semble très satisfaisante puisque, pour la promotion 2005, trente mois après la formation, 100 % des diplômés sont en contrats à durée indéterminée. La plupart d'entre eux (71 %) estime que l'emploi correspond à la spécialité de la licence. Il est très regrettable que ces chiffres ne soient pas confirmés par des enquêtes internes pour les promotions suivantes (2006 à 2009). Il est difficile de conclure sur le placement à partir d'une seule enquête et d'analyser les effets de la crise sur l'insertion.

L'équipe pédagogique est diversifiée mais elle est composée d'une part relativement faible d'enseignants-chercheurs. Ce déséquilibre ne garantit pas le caractère académique de la formation.

La licence professionnelle bénéficie du soutien de nombreuses entreprises de renommée nationale, voire internationale, et de structures institutionnelles comme la Fédération française du bâtiment (FFB). Une convention va être signée avec la FFB pour garantir une implication forte du secteur du bâtiment. Ces différents partenariats permettent des visites de chantier, l'accueil de stagiaires, la participation de professionnels dans les jurys et dans les enseignements (à hauteur de 28 % du volume horaire global). Les entreprises impliquées contribuent de façon informelle à l'évolution de l'offre de formation. Il est dommage qu'un conseil de perfectionnement ne soit pas mis en place pour réfléchir aux réajustements de la spécialité.

L'auto-évaluation a été réalisée de façon sérieuse, dans le cadre d'une démarche structurée au niveau de l'établissement. Mais les conclusions sont flatteuses et n'encouragent pas à l'amélioration du fonctionnement de cette licence.

- Points forts :
 - La bonne implication professionnelle.
 - Le bon taux de réussite.
 - L'adaptation du contenu pour prendre en compte les évolutions technologiques ou législatives.
- Points faibles :
 - Les enquêtes d'insertion pour les promotions de 2007 à 2009 n'ont pas été réalisées.
 - Pas d'étudiants issus de 2^{ème} année de licences (L2).
 - Des enseignants-chercheurs sous-représentés.
 - Pas d'apprentissage et peu de contrats de professionnalisation.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il est conseillé d'impliquer davantage d'enseignants-chercheurs, éventuellement d'autres composantes, dans les enseignements de cette spécialité. Ils maintiendront l'aspect universitaire et seront de bons ambassadeurs de la formation parmi le public de L2.

Des actions de communication doivent être développées pour diversifier le public. Il est important que la licence professionnelle n'apparaisse pas comme une formation tubulaire d'un BTS. Parallèlement, il faut continuer à développer l'alternance avec l'aide des nombreux professionnels impliqués dans la formation.

Un suivi systématique et rigoureux des diplômés doit être mis en place pour réagir rapidement en cas de dérive. Les enquêtes constituent un excellent outil de pilotage, en particulier pour le conseil de perfectionnement, qu'il conviendrait de créer pour cette spécialité.